

Grangeneuve, Janvier 2026

Grangeneuve
Service phytosanitaire cantonal

Route de Grangeneuve 27
1725 Posieux
+41 26 305 58 00
grangeneuve-agriculture@fr.ch
www.fr.ch/grangeneuve/service-phytosanitaire-cantonal

Conseil
Autorisations spéciales
026 305 58 00

Autorisations spéciales culture maraîchère 2026

1. Bases légales

OPD annexe 1, chiffre 6.1 Interdiction d'utilisation :

6.1.1 Les substances actives suivantes ne doivent pas être utilisées : alpha-cyperméthrine, cyperméthrine, deltaméthrine; diméthachlore; étofenprox; lambda-cyhalothrine; métazachlore; nicosulfuron; terbuthylazine.

Aucune autorisation spéciale n'est nécessaire pour les cas mentionnés à l'annexe 1, ch. 6.1.2 OPD (voir sous "libre dans les PER" dans le tableau).

Extrait des directives pour l'octroi d'autorisations spéciales pour l'utilisation de produits phytosanitaires dans les prestations écologiques requises (PER) :

Les autorisations spéciales pour les substances actives herbicides selon le chiffre 6.1.1 annexe 1 OPD ne peuvent être accordées que pour le métazachlore dans les cultures d'ail.

Les autorisations spéciales pour les substances actives insecticides visées à l'annexe 1, ch. 6.1.1. OPD peuvent être octroyées si :

- Le seuil de tolérance valable selon le ch. 1.9 (Agroscope Fiche technique no 5/2014 et no 123/2020 ainsi que « Seuils de tolérance en cultures maraîchères », partie 1 Brassicacées, version d'avril 2013) est dépassé,
- Les données de monitoring des cantons et/ou d'Agroscope indiquent un risque pour la culture, ou
- Le demandeur prouve, par exemple au moyen d'une photo, la présence du ravageur ou des symptômes de dégâts (s'il n'y a pas de seuil de tolérance),

S'il n'existe pas de produit de substitution équivalent présentant un risque potentiel plus faible et si la culture est effectivement encore menacée. L'autorisation spéciale est accordée par parcelle/unité d'exploitation, par culture et par organisme nuisible pour toute la durée de la culture (donc pour tous les lots de la même culture issus de la même parcelle) pendant l'année concernée. Des fenêtres de contrôle ne sont pas exigées.

Remarque : l'interdiction des traitements d'hiver (pas d'application de produits phytosanitaires du 15 novembre au 15 février) ne s'applique PAS aux cultures maraîchères.

Dans le canton de Fribourg, les autorisations spéciales doivent être demandées en ligne via le formulaire de GELAN. Instructions et plus d'informations : [Service phytosanitaire cantonal | État de Fribourg](#)

L'autorisation spéciale doit être obtenue **avant** le traitement. (OPD, annexe 1, article 6.3.3)

2. Autorisations spéciales par culture maraîchère

Culture	Libre en PER	Avec autorisation spéciale	Avec autorisation spéciale
	Selon l'OPD, annexe 1, chiffre 6.1.2	Absence ou manque de produits alternatifs disponibles	S'il est prouvé qu'un auxiliaire ou un produit phytosanitaire autorisé dans les PER a été utilisé auparavant et que l'effet était insuffisant
Ail	-	Noctuelles terricoles ou vers gris, Teigne du poireau, Mouches mineuses, Thrips, Mouches blanches	Pucerons
Artichaut	-	Noctuelles terricoles ou vers gris, Mouches mineuses, Thrips, Mouches blanches	Pucerons
Asperge	Mouches mineuses, Mouche de l'asperge	Noctuelles terricoles ou vers gris, Thrips, Mouches blanches	Criocère de l'asperge, Criocère à douze points de l'asperge, Pucerons
Aubergine	-	Noctuelles terricoles ou vers gris, Mouches mineuses	Thrips, Mouches blanches, Pucerons
Baby-Leaf (Aster-aceae)	-	Noctuelles terricoles ou vers gris, Noctuelles, Mouches blanches, Mouches mineuses, Thrips	Pucerons
Baby-Leaf (Brassi-caceae)	Altises	Noctuelles terricoles ou vers gris, Noctuelles, Mouches blanches	Mouches mineuses, Thrips, Pucerons
Baby-Leaf (Chenopo-diaceae)	Altises	Noctuelles terricoles ou vers gris, Noctuelles, Mouches blanches, Thrips, Mouches mineuses	Pucerons
Bette	Altises	Noctuelles terricoles ou vers gris, Mouches blanches	Mouches mineuses, Thrips, Mouche de la betterave, Pucerons
Betterave à salade	Altises, Noctuelles terricoles ou vers gris	Thrips, Mouches blanches, Mouche de la betterave	Mouches mineuses, Pucerons
Cardon	Noctuelles terricoles ou vers gris	Mouches mineuses, Thrips, Mouches blanches	Pucerons
Carotte	Noctuelles terricoles ou vers gris, Mouche de la carotte	Mouches mineuses, Thrips, Mouches blanches, Psylle de la carotte	Pucerons
Céleri-branche	Mouche de la carotte	Noctuelles terricoles ou vers gris, Psylle de la carotte, Mouches blanches	Mouches mineuses, Thrips, Pucerons
Céleri-pomme	Mouche de la carotte	Noctuelles terricoles ou vers gris, Psylle de la carotte, Mouches blanches	Mouches mineuses, Thrips, Pucerons
Chicorée Witloof (En-dive)	Noctuelles terricoles ou vers gris	Mouches mineuses, Thrips, Mouches blanches	Pucerons

Culture	Libre en PER Selon l'OPD, annexe 1, chiffre 6.1.2	Avec autorisation spéciale Absence ou manque de produits alternatifs disponibles	Avec autorisation spéciale S'il est prouvé qu'un auxiliaire ou un produit phytosanitaire autorisé dans les PER a été utilisé auparavant et que l'effet était insuffisant
Choux	Charançon de la tige du chou, Charançon gallicole du chou, Mouches mineuses, Gros charançon de la tige du colza, Mauvaises herbes	Noctuelles terricoles ou vers gris, Mouches blanches, Altises, Cécidomyie du chou	Noctuelles défoliatrices, Teigne des crucifères, Thrips, Piéride, Pucerons
Cima di rapa	Altises, Noctuelles terricoles ou vers gris, Cécidomyie du chou, Teigne des crucifères, Mouches mineuses, Mauvaises herbes	Noctuelles, Chenilles défoliatrices, Thrips, Mouches blanches, Piéride	Pucerons
Concombre	-	-	Mouches mineuses, Thrips, Mouches blanches, Pucerons
Coqueret du Pérou	-	Noctuelles terricoles ou vers gris, Mouches mineuses, Thrips, Mouches blanches	Pucerons
Courges à peau comestible	-	Noctuelles terricoles ou vers gris, Mouches mineuses, Mouches blanches	Thrips, Pucerons
Courges à peau non-comestible	-	Noctuelles terricoles ou vers gris, Mouches mineuses, Thrips, Mouches blanches	Pucerons
Courges oléagineuses	-	Noctuelles terricoles ou vers gris, Mouches mineuses, Thrips, Mouches blanches	Pucerons
Cresson de fontaine	-	Altises, Noctuelles terricoles ou vers gris, Noctuelles	-
Cresson de jardin	-	Noctuelles terricoles ou vers gris, Cécidomyie du chou, Teigne des crucifères, Mouches mineuses, Noctuelles, Thrips, Mouches blanches, Piéride, Altises	Pucerons
Crosnes du Japon	-	Noctuelles terricoles ou vers gris, Mouches mineuses, Thrips, Mouches blanches	Pucerons
Échalote	-	Teigne du poireau, Mouches mineuses, Noctuelles terricoles ou vers gris, Mouches blanches	Thrips, Pucerons
Épinard	Altises	Chenilles défoliatrices, Noctuelles terricoles ou vers gris, Mouches mineuses, Mouche de la betterave, Mouches blanches	Thrips, Pucerons

Culture	Libre en PER Selon l'OPD, annexe 1, chiffre 6.1.2	Avec autorisation spéciale Absence ou manque de produits alternatifs disponibles	Avec autorisation spéciale s'il est prouvé qu'un auxiliaire ou un produit phytosanitaire autorisé dans les PER a été utilisé auparavant et que l'effet était insuffisant
Fenouil bulbeux	-	Noctuelles terricoles ou vers gris, Psylle de la carotte, Mouche de la carotte, Mouches blanches	Mouches mineuses, Thrips, Pucerons
Fève	-	Sitone du pois, Tordeuse du pois, Mouches mineuses, Noctuelles terricoles ou vers gris, Thrips, Mouches blanches	Pucerons
Fines herbes	-	Noctuelles terricoles ou vers gris, Teigne du poireau, Psylle de la carotte, Altises	Mouches mineuses, Thrips, Mouches blanches, Pucerons
Haricots	Noctuelles terricoles ou vers gris	Sitone du pois, Tordeuse du pois, Pyrale des haricots, Mouches mineuses, Sphingidés, Thrips, Mouches blanches	Pucerons
Mâche / Rampon	-	Noctuelles terricoles ou vers gris, Thrips, Mouches blanches	Mouches mineuses, Pucerons
Maïs sucré	-	Altises, Noctuelles terricoles ou vers gris, Mouches mineuses, Mouches blanches	Thrips, Pucerons
Melons	-	Noctuelles terricoles ou vers gris, Mouches mineuses, Mouches blanches, Thrips	Pucerons
Oignon	-	Teigne du poireau, Noctuelles terricoles ou vers gris, Mouches blanches, Mouches mineuses	Thrips, Pucerons
Panais	Psylle de la carotte, Mouche de la carotte	Noctuelles terricoles ou vers gris, Mouches mineuses, Mouches blanches	Thrips, Pucerons
Pastèque	-	Noctuelles terricoles ou vers gris, Mouches mineuses, Mouches blanches, Thrips	Pucerons
Pepino (Poire melon)	-	Noctuelles terricoles ou vers gris, Mouches mineuses	Mouches blanches, Thrips, Pucerons
Persil à grosse racine	Psylle de la carotte, Mouche de la carotte	Noctuelles terricoles ou vers gris, Mouches mineuses, Mouches blanches	Thrips, Pucerons
Poireau	-	Noctuelles terricoles ou vers gris, Mouches blanches	Teigne du poireau, Mouches mineuses, Thrips, Pucerons
Pois	Tordeuse du pois	Sitone du pois, Noctuelles terricoles ou vers gris, Noctuelles (défoliatrices), Mouches mineuses, Thrips, Mouches blanches	Pucerons

Culture	Libre en PER Selon l'OPD, annexe 1, chiffre 6.1.2	Avec autorisation spéciale Absence ou manque de produits al-ternatifs disponibles	Avec autorisation spéciale s'il est prouvé qu'un auxiliaire ou un produit phytosanitaire autorisé dans les PER a été utilisé auparavant et que l'effet était insuffisant
Poivron / Piment	-	Noctuelles terricoles ou vers gris	Mouches mineuses, Thrips, Mouches blanches, Pucerons
Pourpier	-	Altises, Noctuelles terricoles ou vers gris	-
Radis de tous les mois	Altises, Mauvaises herbes	Noctuelles terricoles ou vers gris, Cécidomyie du chou, Teigne des crucifères, Mouches mineuses, Noctuelles défoliatrices, Mouches blanches, Piéride	Thrips, Pucerons
Radis long	Altises, Mauvaises herbes	Teigne des crucifères, Noctuelles terricoles ou vers gris, Cécidomyie du chou, Mouches mineuses, Piéride	Noctuelles défoliatrices, Thrips, Mouches blanches, Pucerons
Raifort	Altises, Noctuelles terricoles ou vers gris	Teigne des crucifères, Cécidomyie du chou, Mouches mineuses, Noctuelles, Mouches blanches, Piéride, Thrips	Pucerons
Rave de Brassica rapa et B. napus	Altises, Noctuelles terricoles ou vers gris, Mauvaises herbes	Cécidomyie du chou, Teigne des crucifères, Mouches mineuses, Noctuelles, Thrips, Mouches blanches, Piéride	Pucerons
Rhubarbe	-	Altises, Noctuelles terricoles ou vers gris, Mouches mineuses, Mouches blanches	Thrips, Pucerons
Roquette	Mauvaises herbes	Cécidomyie du chou, Teigne des crucifères, Mouches mineuses, Altises, Noctuelles terricoles ou vers gris, Thrips, Piéride, Mouches blanches	Noctuelles défoliatrices, Pucerons
Salades	-	Noctuelles terricoles ou vers gris, Mouches blanches, Mouches mineuses	Thrips, Pucerons
Salades Asia	-	Altises, Noctuelles terricoles ou vers gris, Cécidomyie du chou, Teigne des crucifères, Mouches mineuses, Noctuelles, Thrips, Mouches blanches, Piéride	Pucerons
Scorsonère	-	Noctuelles terricoles ou vers gris, Mouches mineuses, Thrips, Mouches blanches	Pucerons
Tomate	-	Noctuelles terricoles ou vers gris	Mouches mineuses, Thrips, Mouches blanches, Pucerons
Topinambour	-	Noctuelles terricoles ou vers gris, Mouches mineuses, Thrips, Mouches blanches	Pucerons

3. Dispositions générales

Sous réserve de modifications. Données sans garantie.
Etabli par le service phytosanitaire du canton de Fribourg.